

début décembre, en raison des conditions météorologiques exécrables.

L'état de conservation du bas fourneau F8 s'est révélé peu satisfaisant lors de la fouille. Orientée sud-ouest/nord-est, la structure de réduction se composait de deux éléments : une cuve dont ne subsiste que la base circulaire de 0,62 m x 0,58 m et une fosse d'évacuation de scories de plan rectangulaire de 1,17 m x 0,70 m. Creusées dans un horizon limoneux lessivé (colluvions anciennes) sur une profondeur similaire d'environ 0,15 m, elles sont séparées, dans l'axe longitudinal du bas fourneau, par un étroit palier signalant l'emplacement de la « porte » du four. Une scorie coulée en canal retrouvée in situ juste au-delà de ce palier, dans la fosse d'évacuation, permet d'arrêter la largeur de la porte à 0,25 m. Malgré la disparition totale de la superstructure du fourneau, l'épaisseur de la paroi de la cheminée peut être estimée à 0,10 m environ, sur base d'une légère rubéfaction et induration du substrat en bordure de la cuve. Une plus vaste plage nettement plus rubéfiée, accolée au bord ouest de la cuve, définit probablement l'emplacement de travail du métallurgiste. L'utilisation d'un moyen de ventilation artificielle est suggérée par la rubéfaction différenciée de la sole, beaucoup plus intensive dans la moitié occidentale où le substrat argileux a viré vers une teinte mauve à bleu gris. Le remplissage d'abandon initial du bas fourneau ayant également disparu, on peut supposer qu'il était constitué d'un fond de four, arraché lors du nivellement du site et remplacé par des colluvions modernes.

La relativement faible rubéfaction du substrat sous le bas fourneau indique une courte, voire unique utilisation de l'installation. Ceci se trouvant en contradiction totale avec la masse de scories découverte sur le site, il faut nécessairement supposer la présence d'autres structures de combustion. Les douze fosses et trous de poteaux repérés sur les 450 m² déjà décapés au nord du bas fourneau F8 présagent d'ailleurs une occupation d'une importance au moins comparable à celle des ateliers de réduction de Baelen « Corbusch » et de Lontzen « Krompelberg », fouillés sur l'emprise du tracé du TGV.

Bibliographie

- FOCK H., GOFFIOUL C., REMY H. & BOSQUET D., 2008. *Les Traverses du Temps. Archéologie et TGV*, Namur, p. 76-79, 152-155.
- HANUT F., GOFFIOUL C. & GOEMAERE É. (à paraître). L'établissement germanique du Bas-Empire à Baelen/Nereth, province de Liège (Belgique), *Relicta. Archeologie, Monumenten-en Landschapsonderzoek in Vlaanderen*.
- M[ARCHAL] M., 1984. Nereth (D5), N° 4. In : *Province de Liège. Arrondissement de Verviers, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, 12¹)*, p. 157.

Braives/Fumal : la « Vieille Cense », un édifice gothique tardif du 16^e siècle élevé sur des structures préexistantes

Caroline BOLLE

Établie à proximité du château de Fumal, sur un plateau rocheux dominant le village et la Mehaigne, l'ancienne ferme est composée de plusieurs constructions encadrant une cour ouverte vers le sud. Au nord, se dresse l'ancien corps de logis, baptisé « Vieille Cense » ou « Cense d'al fosse », dont la partie classée fait l'objet d'un projet de restauration, justifiant d'y mener une évaluation archéologique (parc. cad. : Braives, 5^e Div., Fumal, Sect. A, n° 59^D ; coord. Lambert : 207961 est/142176 nord). Confiée au service de l'Archéologie (direction extérieure de Liège 1), celle-ci s'est achevée en 2011.

Les problématiques

De prime abord, l'essentiel du bâtiment semble appartenir à la seconde moitié du 16^e siècle et se trouve être une bonne illustration du développement du gothique tardif dans nos régions. La qualité de l'ouvrage et de sa mise en œuvre impressionne : l'appareil de petits moellons calcaires, parfaitement maîtrisé, est ajouré de baies à croisée et linteau en accolade à triple retours. Si l'on en croit les armoiries et les millésimes gravés à la fois sur la porte d'entrée et sur une des cheminées du rez-de-chaussée, cette campagne de travaux aurait été réalisée entre 1564-1565, à l'initiative d'Henri III de Fumal (ce que confirment les résultats des analyses dendrochronologiques réalisées par Pascale Fraiture et Sarah Crémer de l'Institut royal du Patrimoine artistique). Cette intervention donne à la construction un aspect unitaire et homogène.

Néanmoins, l'asymétrie du pignon oriental pose question. En effet, le faite du toit est décentré vers le sud et les baies à linteau en accolade ou à simple jour éclairant les combles sont axées sur celui-ci. Le bâtiment aurait-il subi un agrandissement vers le nord ? La trace d'une couture sur ce pignon, révélant le profil d'un ancien versant de toiture, ainsi que les vestiges de fermes de charpente, axées sur le faite et donc localisées dans la partie méridionale de l'édifice, renforcent cette hypothèse. De plus, la composition de la façade postérieure, ajourée de baies attribuables au 19^e siècle, semble le confirmer. Pourtant, aucune maçonnerie formant pendant à la façade Gothico-Renaissance ne semble conservée dans le bâtiment. Il y a bien, au nord-est, une structure localisée au droit de l'éventuelle façade postérieure primitive mais celle-ci est peu épaisse. À l'étage, la structure mise à nu révèle qu'il s'agit d'un pan de bois. Serait-ce un



La « Vieille Cense » de Fumal, façade méridionale (photo G. Focant, DGO4, dép. Patrimoine).

simple mur intérieur ou le vestige de la façade nord primitive ? Quel rôle structurel remplit-il ? Serait-il la cause des importants désordres observés au sud-est (on y relève, en effet, des fissures dans les maçonneries et le dévers du sommier du premier étage) ?

Ajoutons au rang des questionnements l'emprise des caves qui semble échapper au projet mis en œuvre à la seconde moitié du 16^e siècle. La première est localisée au nord-est, en dehors du coffre réputé dater de cette période. À cet endroit, le niveau de sol du rez-de-chaussée y est d'ailleurs plus élevé que dans le reste du bâtiment. La seconde se développe entre les gouttereaux actuels mais ses murs est et ouest sont décalés et désaxés par rapports aux refends attribués à la phase 1564-1565.

Les résultats

L'évaluation archéologique permet de comprendre la complexité de l'ouvrage, fruit de l'appropriation de structures préexistantes, dont les plus anciennes seraient localisées notamment dans la partie septentrionale du bâtiment. Elle révèle donc que le bâtiment ne s'est pas développé vers le nord mais bien dans le sens opposé, et ce, avant la seconde moitié du 16^e siècle.

Parmi les structures préexistantes, on note les caves, un bâtiment doté d'au moins une façade en pan de bois, les surplombant, ainsi que les vestiges de constructions, arrimées à celui-ci, au sud-est. De la structure en pan de bois ne serait conservée qu'une moitié comme le

signalent les marques gravées sur les pièces qui la composent (travées de 5 à 8). Cette structure, anciennement hourdée de torchis, se développait donc probablement sur environ 14 m de longueur et au moins sur 3,30 m de hauteur. Côté sud, toutes les pièces sont positionnées sur un même plan tandis que les traverses, moins épaisses, apparaissent en retrait côté nord. Cette face méridionale était donc probablement destinée à être visible tandis que l'autre face présente des mortaises confirmant que le bâtiment se développait vers le nord. Sa profondeur n'est pas connue mais correspondait au minimum à l'emprise de la cave nord-est, sur laquelle il a été en partie élevé. Il est donc probable que l'extrémité orientale de la façade nord actuelle (là où la maçonnerie est plus épaisse) mais aussi le pignon oriental abritent des vestiges de ce bâtiment primitif dont nous ne connaissons pas la fonction. L'analyse dendrochronologique situe l'abattage du bois après 1436-1446 (cet essai de datation doit néanmoins être considéré avec prudence compte tenu du fait qu'un seul échantillon a pu être exploité).

La maçonnerie formant pignon oriental du bâtiment primitif serait ensuite prolongée vers le sud, au moyen de moellons de petits et moyens gabarits. La présence de petits corbeaux en pierre en quart-de-rond, inscrits dans cette maçonnerie au rez-de-chaussée et destinés à soutenir une lambourde, révèle que cette maçonnerie délimitait une construction se développant vers l'ouest. L'antériorité de cette structure par rapport à la phase 1564-1565 est confirmée grâce à la baie à croisée



qui ajoutait le pignon oriental au rez-de-chaussée. En effet, la mise à nu du parement intérieur a révélé que cette baie, que l'on peut clairement rattacher à la seconde moitié du 16^e siècle, a été percée dans une maçonnerie préexistante.

Le refend oriental actuel du rez-de-chaussée constituerait également le vestige de la façade occidentale d'une construction adossée au pan de bois primitif, au sud-est. Sa face occidentale présente un appareil de moellons équarris, réglés et parfaitement assisés, distinct de l'autre face, non appareillée. Cette structure est clairement postérieure au pan de bois primitif car il le recoupe ou s'y adosse. Il serait par ailleurs antérieur à 1564 car il n'a pas d'équivalent au sein des refends attribués au 16^e siècle, il est légèrement plus épais et désaxé par rapport à ceux-ci. De plus, le niveau de sol est plus bas dans la zone sud-est qu'il délimite ; l'encadrement de porte est traité différemment de ceux attribuables au 16^e siècle et son appareil soigné révèle que sa face occidentale était destinée à être visible.

La construction de 1564-1565 est érigée sur les caves, et adossée à un tronçon de la façade en pan de bois et intègre les maçonneries localisées au sud-est. Ces dernières déterminent la limite orientale du nouveau bâtiment et constituent la base du pignon oriental. La nouvelle emprise au sol dessine un rectangle formé de deux carrés de 10,50 m de côté correspondant à 37 pieds de 28,40 cm (nous y reviendrons). Les proportions semblent identiques au premier étage, tandis que dans les combles la largeur est réduite à 6,90 m (2/3). La charpente principale ne couvre donc que la partie méridionale du bâtiment. Si les plans du rez-de-chaussée et du premier étage s'intègrent dans des carrés, on constate qu'il en est de même pour les élévations, et ce, depuis le cordon du soubassement jusqu'au faite. Seules les élévations méridionale et orientale sont significatives car le pignon occidental était probablement aveugle et la façade nord inscrite dans les structures préexistantes. La restitution de l'ordonnance des façades et de la morphologie des baies qui les ajourent est assez aisée. La largeur des jours des fenêtres à croisée vaut environ 57 cm tandis que celle des traverses et des meneaux atteint environ 14,20 cm. Au rez-de-chaussée, l'appui de fenêtre original était situé directement sous la pierre accueillant le congé (retour de la moulure). Ainsi, en hauteur, les jours inférieurs valent 70,50 cm tandis que les jours

supérieurs atteignent 57 à 57,50 cm. Alors que le pied de Namur, dit de Saint-Lambert (29,50 cm), aurait dû servir de mesure de référence – la « Vieille Cense » étant située dans une enclave dépendant du Comté de Namur depuis 1445 – c'est le pied liégeois de 28,40 cm, relevé à Liège notamment sur les édifices attribués au gothique tardif, qui a manifestement été choisi. En effet, si l'on considère cette valeur de référence, on constate que les jours inférieurs valent 2 pieds de large sur 2 ½ pieds de hauteur tandis que les jours supérieurs atteignent 2 pieds de largeur et la même valeur en hauteur. Les meneaux et traverses ont quant à eux une largeur de ½ pied. La hauteur du linteau avoisine le pied et celui de l'appui un peu moins de ½ pied. En ce qui concerne les proportions, on constate que les jours supérieurs forment des carrés (2 pieds de côté) tandis que les jours inférieurs sont légèrement plus élancés.

L'organisation spatiale a également pu être restituée : à partir du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, trois pièces en enfilade, superposées, se développent entre

la nouvelle façade sud et l'ancienne (autrefois en pan de bois). Elles sont délimitées, aux deux niveaux de vie, par des refends en pierre. À chaque étage, la pièce centrale a un statut particulier. Elle est en effet plus vaste et commande les deux autres grâce à des portes ménagées à l'extrémité septentrionale des refends. L'encadrement de ces portes, en pierre taillée, est d'ailleurs destiné à être visible depuis cette salle. Elle est également dotée d'une cheminée monumentale particulièrement soignée ; principalement au rez-de-chaussée avec son manteau portant les armoiries des propriétaires (de Fumal et de Cortil) ainsi que le millésime « 1565 ». Notons également que la porte d'entrée y donne directement accès. Il est probable qu'elle commandait également la cage d'escalier, arrimée au pan de bois au droit de la porte d'entrée. Le statut particulier de la pièce centrale est confirmé jusque dans les combles. En effet, l'observation de la numérotation des fermes indique que c'est également cette salle qui a guidé le montage de la charpente et a défini le sens d'ouverture des portes à ce niveau.

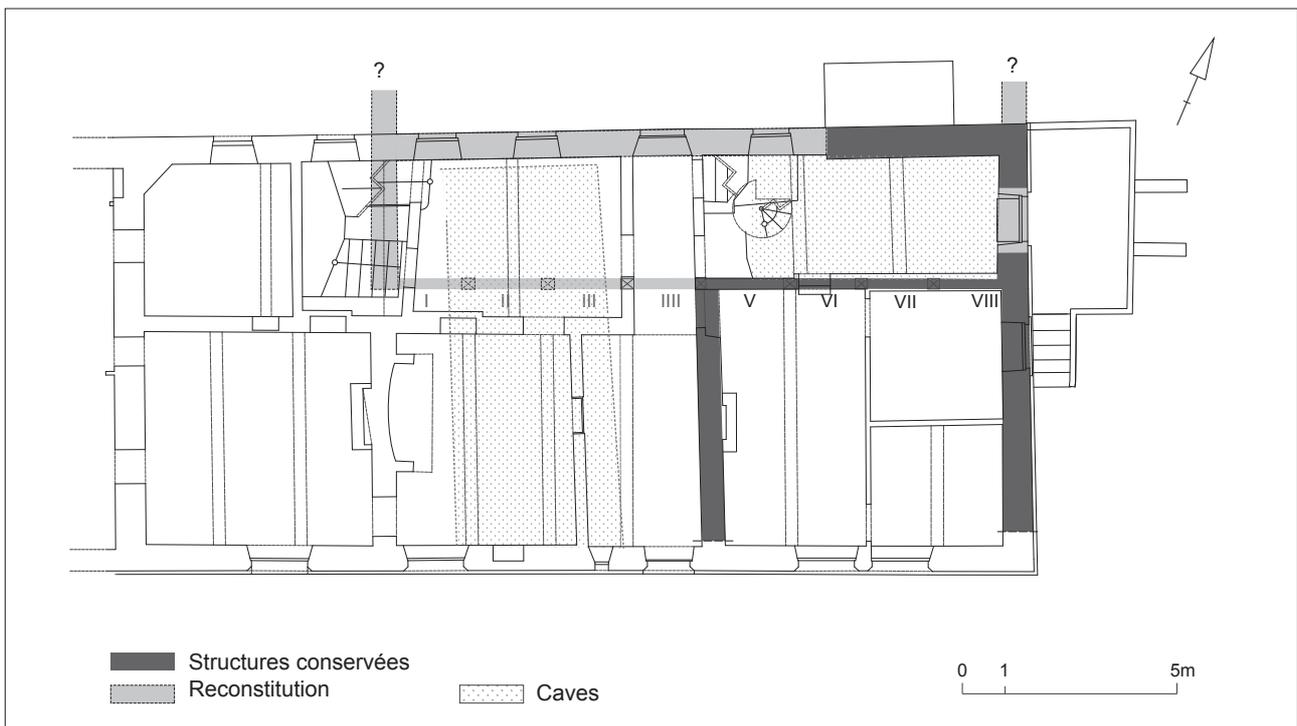
Les fermes de charpente reposent sur la façade, au sud, et sur les poteaux du pan de bois qui complètent l'originel, au nord. Ce choix constructif aura des répercussions importantes sur le comportement statique du bâtiment. En effet, les différences de tassement vont progressivement s'affirmer entre le nord et le sud mais aussi entre l'ouest et l'est, où est toujours présente une partie du pan de bois primitif. Ce dernier reçoit des charges visiblement trop élevées ; au fil du temps, il s'affaisse, se fragilise et entraîne les autres structures.

D'autres choix constructifs, comme l'absence de liaison des refends à la façade méridionale mais aussi la composition de la charpente qui voit ses fermes et sa panne faitière interrompues par les corps de cheminée, génèrent un ouvrage manquant de cohésion.

Malgré ces faiblesses structurelles, peu d'interventions sont identifiées au cours des deux siècles suivants, à l'exception de la création d'un corridor précédant la porte d'entrée et menant à une cage d'escalier, localisée en vis-à-vis, ainsi que le percement de deux baies à simple jour dans la façade méridionale destinées à éclairer ce nouvel espace.

À la fin du 18^e siècle ou au début du 19^e siècle a lieu une autre importante campagne de travaux. Celle-ci touche majoritairement la zone septentrionale de l'édifice : la façade postérieure est construite (ou reconstruite) en moellons sur deux niveaux et est ajourée de baies à encadrement en brique. Les fenêtres de la façade principale perdent leurs croisées au rez-de-chaussée et leurs appuis sont abaissés ; d'autres sont rebouchées. À l'intérieur, une large part du pan de bois primitif mais aussi de ceux qui le complètent au 16^e siècle disparaissent au profit d'une maçonnerie en brique, déportée vers le sud afin d'élargir les pièces arrière et de supporter les nouvelles fermes couvrant l'extension. La construction de ce nouveau refend engendre la disparition d'une partie de la charpente primitive. Ces interventions fragilisent davantage la construction.

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, suite à l'apparition de fissures, de bruits inquiétants et de l'affaissement



La « Vieille Cense » de Fumal, localisation et essai de reconstitution des structures attribuées aux phases antérieures à 1564-1565 sur la plan du rez-de-chaussée (infographie A. Mélon, serv. Archéologie, dir. ext. Liège I).

d'un sommier dans la zone orientale, le propriétaire, Jean Mincé du Fontbaré, commande des travaux de stabilisation : un ceinturage en béton armé est réalisé en tête des murs, la charpente est renforcée et la couverture de toiture est remplacée.

La qualité et la complexité de ce patrimoine justifieraient d'y poursuivre les investigations. Il apparaît désormais incontestable que l'étude du sous-sol, notamment à l'arrière de l'édifice, permettrait de documenter l'occupation médiévale des lieux.

Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres

Philippe GÉMIS et Claude BOURDOUXHE

L'année 2011 a vu la poursuite des fouilles entreprises par une équipe de l'asbl Les Chercheurs de la Wallonie sur le site où, d'après un historien local (Jeunehomme, 1912, p. 32), a été construit l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres. Ces recherches sont menées en collaboration avec Catherine Péters, archéologue au Service public de Wallonie.

La prairie explorée est située à 300 m au sud-est de l'aérogare de Liège Airport, à proximité de la rue de Bierset, de l'actuel château et de la ferme de M. Philippe Lucas, propriétaire des lieux (coord. Lambert : 227820 est/148245 nord ; parc. cad. : Grâce-Hollogne, 2^e Div., Sect. C, n° 314^k).

Cette année a été mise à profit pour commencer l'étude de la zone se situant à l'est du bâtiment qui fait l'objet, depuis 2000, de toutes les attentions des fouilleurs. C'est ainsi qu'il a été possible de compléter le plan de la grande pièce qui, selon nous, a servi de cuisine. Pour rappel, celle-ci a été construite sur une couche de remblais composés, sur une épaisseur de 1,40 m, d'argile dans laquelle on distingue de nombreux morceaux de mortier blanc et des éclats de silex ; elle est délimitée par des murs de grès et une partie de sa surface de circulation est recouverte de deux types de pavements, l'un, vraisemblablement le sol d'un âtre de grande taille (2,50 m x 1,10 m), se compose de *djètes*, plaquettes de grès posées sur chant, tandis que le second est constitué de grandes dalles lisses de calcaire. Ce sont les murs sud et est qui ont été mis au jour en 2011. Le premier mesure 1,58 m de long et le second a été dégagé sur une longueur de 3,28 m ; leur épaisseur est de 0,30 m pour l'un et de 0,34 m pour l'autre. Perpendiculaires, ils ont été réalisés à l'aide de moellons de grès houiller liés par du mortier jaune.

Un troisième mur a été accolé à l'angle formé par ces deux maçonneries. Construit en deux phases à l'aide du même type de matériaux que ces dernières, il épouse

parfaitement la pente de la vaste dépression de terrain d'origine anthropique (40 m pour une profondeur de 2,07 m) qui borde le bâtiment vers le sud. La partie de cette maçonnerie la plus proche de l'angle de ladite cuisine a une longueur de 2,56 m pour une épaisseur de 3,80 m ; la partie la plus éloignée s'étire sur une longueur de 2,50 m et est épaisse de 5,30 m. Ce mur délimite, vers l'est, une autre pièce, d'une superficie encore inconnue, construite en radier sur le bord de ladite dépression. Un âtre, dont le périmètre se compose de pierres calcaire et dont le conduit de cheminée était, sans doute, accolé à celui de la « cuisine », permettait de chauffer cette pièce dont les contours seront précisés lors des campagnes de fouilles prochaines.

Les fondations d'un quatrième ouvrage de maçonnerie, d'une épaisseur de 0,72 m, ont également été découvertes. Beaucoup plus épaisse que les murs repérés jusqu'à présent, cette muraille semble appartenir à une phase plus ancienne que le bâtiment fouillé car elle prend naissance en-dessous de l'angle sud-est de la cuisine décrite ci-dessus. Nous avons réussi à la suivre sur une longueur d'environ 6 m, entièrement sur le pourtour de la cuvette voisine de la zone de fouilles.

Un empiérement de rognons de silex d'une superficie de 4,33 m x 2,5 m avoisine, vers l'est, cette structure. Dans l'état actuel de nos travaux, il est impossible de définir le rôle qu'a joué cette zone de circulation. Nos travaux ultérieurs nous permettront de savoir si nous avons affaire à un chemin d'accès ou au pavage d'une pièce du bâtiment.

Les campagnes de fouilles prochaines seront consacrées à l'exploration de cette zone est où, selon nous, se trouvent les éléments les plus anciens du château de Hollogne-aux-Pierres.

Bibliographie

- GÉMIS P., 2001. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 142-143.
- GÉMIS P., 2002. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 160-161.
- GÉMIS P., 2003. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 128-129.
- GÉMIS P., 2005. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 144-145.
- GÉMIS P., 2006. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 161-162.
- GÉMIS P., 2008. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 123.
- JEUNEHOMME L., 1912. *Hollogne-aux-Pierres. Contribution à son histoire*, Liège.